

REPUBLIQUE TUNISIENNE
MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'HABITAT
DIRECTION DE L'HYDRAULIQUE URBAINE

AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 03//2024

Procédures en ligne (TUNEPS)

La Direction de l'Hydraulique Urbaine du Ministère de l'Équipement et de l'Habitat lance un Appel d'offres pour la réalisation des **Travaux de protection contre les inondations de plusieurs villes répartis sur 05 lots :**

- **Lot n° 1 : Travaux de protection contre les inondations de la ville de Kélibia**
- **Lot n° 2 : Travaux de protection contre les inondations de la ville de M'saken**
- **Lot n° 3 : Travaux de protection contre les inondations des Îles de Kerkennah**
- **Lot n° 4 : Travaux de protection contre les inondations de la ville de Ben Guerdane**
- **Lot n° 5 : Travaux de protection contre les inondations de la ville de Ghomrassen**

La participation à cet Appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises ou groupement d'entreprises possédant l'un des agréments suivants conformément aux conditions ci-dessous indiquées :

- Les entreprises ou groupement d'entreprises possédant l'un des agréments suivants peuvent participer au **lot n°5** pour n'avoir que ce lot :

VRD 0	Catégorie	3	2000000 DT
VRD 3	Catégorie	4	2000000 DT
R3	Catégorie	4	2000000 DT

- Les entreprises ou groupement d'entreprises possédant l'agrément suivant peuvent participer à tous les lots et ne peuvent avoir au maximum **qu'un seul lot** parmi les cinq lots:

VRD 0	Catégorie	4	3000000 DT
--------------	------------------	----------	-------------------

- Les entreprises ou groupement d'entreprises possédant l'agrément suivant peuvent participer à tous les lots et ne peuvent avoir au maximum que **deux lots** parmi les cinq lots :

VRD 0	Catégorie	5	Sans limite
VRD 3	Catégorie	5	Sans limite
R3	Catégorie	5	Sans limite

Les offres techniques seront évaluées suivant les deux critères suivants :

- Moyens Humains
- Moyens Matériels

Le marché sera attribué au soumissionnaire retenu techniquement et ayant proposé l'offre financière la moins disante jugée acceptable suivant la combinaison la plus avantageuse pour l'Administration.

Envoi des offres

Les soumissionnaires doivent présenter uniquement à travers la procédure en ligne, leurs offres qui contiendront:

- 1- L'offre technique comportant les pièces techniques conformément aux modèles annexés au Dossier d'Appel d'Offres.
- 2- L'offre financière comportant la soumission, le bordereau des prix, le détail estimatif et le sous détail des prix.
- 3- Le montant du cautionnement provisoire selon modèle fourni par l'Administration est de :

- **Cent cinquante mille (150000) Dinars pour avoir deux lots parmi les cinq lots ;**
- **Cent mille (100000) Dinars pour avoir un seul lot parmi les cinq lots ;**
- **Cinquante mille (50000) Dinars pour avoir le lot n°5 ;**

4-Le dossier administratif qui contient essentiellement :

- Une copie du registre du commerce.
- Une déclaration d'engagement d'assurance.
- Un acte de groupement d'entreprises éventuel

L'envoi des offres techniques et financières se fait obligatoirement à travers le système des achats publics en ligne TUNEPS (www.tuneps.tn). Quant à la caution provisoire, son envoi se fera dans une seule enveloppe fermée portant uniquement l'objet de l'Appel d'offres et la mention **A ne pas ouvrir "Appel d'Offres N°03/2024, Travaux de protection contre les inondations de plusieurs villes, 5 Lots "** et doit parvenir à l'Administration par voie postale sous pli recommandé ou par rapide poste ou déposé directement au bureau d'ordre central du Ministère de l'Équipement et de l'Habitat à l'adresse **avenue Habib Chrita, cité jardins 1002 Tunis – Belvédère**, avant l'heure et la date limite fixées pour la remise des offres.

Le dernier délai de remise des offres est fixé **le 30 Avril 2024 à 09 h 00** et il sera pris en considération du cachet du bureau d'ordre central du Ministère de l'Équipement et de l'Habitat. D'un autre côté, **la participation à travers la procédure en ligne TUNEPS sera fermée automatiquement le même jour à la même heure.** La séance d'ouverture des offres est publique et aura lieu le **même jour à 10 h 00** à la Direction de l'Hydraulique Urbaine (bâtiment F) du Ministère de l'Équipement et de l'Habitat.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant **cent vingt (120) jours** à compter du jour suivant la date limite de réception des offres.